

## PLAN DE TRANSITION SUITE AU BEGES

Actions	Qui	Délai
<b>I. Déplacements</b>		
<b>Parkings à vélos</b>	<p>Cinq consignes à vélos sécurisées ont été installées (XRouge, MdH et Santé)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Les badges Salto ont été installés</li> <li> La carte multiservice est utilisable avec Salto ce qui permet l'accès des étudiants</li> <li> Une communication officielle a été faite par les responsables de campus dès la mise en service</li> <li> D'autres emplacements budgetés pour 2022 (INSPE Reims, ESIREIMS, Campus de Châlons, Troyes IUT et CCC)</li> <li> Arceaux vélos à prévoir dans les campus</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre de places créées par an + Taux d'occupation des abris</p>	<p>DPLDD DN</p> <p style="text-align: right;">2021</p> <p>DPLDD</p> <p>DPLDD</p>
<b>Forfait mobilités durables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Le traitement de la demande par les RH se fera sur la base d'une déclaration en fin d'année n pour un remboursement l'année n+1</li> <li> Le conducteur et le(s) passager(s) peuvent être bénéficiaires de 200 euros chacun sauf en cas d'adresse et de voiture commune (deux personnes d'un même foyer) auquel cas les 200 euros seront versés à l'un des deux au choix.</li> <li> La déclaration sera visée par le ou la chef-fe de service ou le ou la directeur-trice de composante</li> <li> Trottinette incluse dans le forfait</li> <li> Les déplacements faisant l'objet d'un OM et donc d'un remboursement ne sont pas compris dans les déplacements pouvant être déclarés</li> </ul> <p>Indicateur : Nombre de forfaits versés par an en différenciant vélo, covoiturage et trottinette</p>	<p>RH</p> <p style="text-align: right;">2021</p>
<b>Application de covoiturage</b>	<p>Création d'une application de covoiturage réservée aux membres de l'URCA (personnels et étudiant-e-s)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Appli disponible sur ordinateur et téléphone portables</li> <li> Service gratuit, le paiement se faisant de gré à gré</li> <li> Implication d'un étudiant de LP en alternance à la DN</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre de réservations de covoiturage</p>	<p>DN</p> <p style="text-align: right;">2022</p>
<b>Organisation du travail</b>	<p>Déployer l'organisation du travail dans le cadre du télétravail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Journée ponctuelle possible en accord avec le ou la chef.fe de service (à renseigner sur libertempo)</li> <li> Optimiser l'usage des locaux au sein de l'université</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre d'agents en télétravail + Nombre de jours télétravaillés</p>	<p>RH</p> <p style="text-align: right;">2021</p>
<b>Recrutements sur sites délocalisés</b>	<p>Veiller à la bonne adéquation entre les besoins et les emplois sur les sites délocalisés afin de diminuer les déplacements d'enseignants entre deux sites</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Recruter sur sites délocalisés</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre d'emplois sur les sites délocalisés + Montant des OM inter-sites</p>	<p>RH</p> <p style="text-align: right;">2022</p> <p>RH + AC</p>

<b>Organisation des emplois du temps étudiants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Dans le cadre de la démarche SP+, faire les emplois du temps pour les étudiants</li> <li> Afin d'éviter les « trous » dans les emplois du temps, demander 6 demi-journées de disponibilité aux enseignants puis faire réaliser les emplois du temps par des personnels administratifs, en veillant à occuper les salles du lundi au vendredi</li> <li> Pour un campus, avoir une gestion exclusive par Celcat afin d'optimiser l'occupation des salles</li> <li> Voir pour un référencement d'outils de gestion des emplois du temps pour faciliter la réalisation des plannings</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre d'heures de « vide » dans les emplois du temps + Taux d'occupation des salles + Satisfaction des étudiants par sondage annuel</p>	DGS	2024
<b>Bornes de recharge pour véhicules électriques</b>	<p>Développer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Objectif : à destination des véhicules URCA et usagers URCA (recharge sur deniers personnels)</li> <li> Étude en cours sur les implantations techniques possibles et la façon dont les bornes vont être exploitées (facturation, moyens humains, suivi du dispositif...)</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre de bornes installées par an + Consommation des bornes (permettant de déduire le nombre de véhicules rechargés ?)</p>	DPLDD	2022
<b>Déplacements en avion</b>	<p>Remplacer les déplacements en avion si trajet en train possible inférieur à 4 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Faire le bilan CO<sub>2</sub> de chaque unité de recherche pour les déplacements. À terme, on pourra réfléchir à donner à chaque unité de recherche un objectif CO<sub>2</sub> afin de responsabiliser les personnels de recherche</li> <li> Sensibiliser à l'intégration d'une contribution carbone par plantation d'arbres, auprès des compagnies aériennes lors de la réservation du billet (rend le billet plus cher mais permet de sensibiliser)</li> <li> Calculer chaque année les déplacements en avion des agents de l'URCA et planter des arbres fruitiers sur les campus en guise de contribution carbone (faire une opération symbolique par an autour du 25 novembre)</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre de kilomètres parcourus en avion par an + Nombre d'arbres plantés + Nombre de réservations de billets incluant la contribution carbone</p>	DPLDD	2022
<b>II. Achats : Inclure systématiquement des clauses environnementales et des critères « environnement » dans les marchés</b>			
<b>Mutualisation d'équipements</b>	<p>Poursuivre la mutualisation des équipements quand cela est possible (chambres froides, microscopes, etc.)</p> <p>Indicateur : Nombre d'équipements identiques ou équivalents achetés par site</p>		2022
<b>Centralisation des achats d'équipements électroniques</b>	<p>Centraliser afin de rationaliser les achats d'équipements électroniques (notamment les ordinateurs et les téléphones portables)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Obligation d'enregistrer tout appareil électronique auprès de la DN. Aujourd'hui, on estime à 20% la proportion de notre parc informatique non répertorié</li> <li> Un renouvellement d'appareil ne doit pas se faire avant une certaine durée (5 ans pour un ordinateur portable, 3 ans pour un téléphone portable, sauf défaillance manifeste du matériel)</li> <li> Toute récupération d'un nouvel appareil doit se faire contre restitution de l'ancien (permet à la DN de faire entrer les anciens appareils dans des filières de recyclage)</li> </ul> <p>Indicateurs : Nombre d'appareils électroniques enregistrés par an + Nombre d'ordinateurs achetés par an + Nombre d'ordinateurs rendus par an + Nombre de téléphones achetés par an + Nombre de téléphones rendus par an + Nombre d'appareils électroniques mis en filière de recyclage</p>	DN	2022
<b>Stock de mobilier pour un réemploi</b>	<p>Informier qu'il existe un stock de mobilier pour en faciliter le réemploi (bureaux, chaises, armoires, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Communiquer en interne sur l'existence d'un stock de mobilier</li> </ul>	DPLDD	



	<p>l'air et les gaz à effet de serre, à tempérer les rigueurs du climat en créant de la fraîcheur l'été et à maintenir la biodiversité sur le campus (cf Déplacements en avion)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Tendre vers des éco-campus avec notamment des jachères organisées pour la biodiversité des campus car la faune sauvage a besoin de milieux diversifiés pour se nourrir et se reproduire</li> <li> Soutien à la création d'une association étudiante en lien avec la biodiversité sur les campus</li> </ul>	DPLDD	2024
--	--	-------	------